

J.-Y. Le Borgne :
« La justice ne doit pas être aveugle »

P.2

Le sosie de Claude François acquitté par le sosie de Me Dupond-Moretti

P.3



Le Bavard déchaîné

Edition unique



1^{ère} année - N° Unique - Jeudi 24 septembre 2015

La Nuit de l'Eloquence - Le Club des juristes

Distribué par Ali Akbar

620 Lauréats se partagent les prix lors de la soirée du Meilleur avocat de l'année

C'était le 4 juin dernier, dans les salons prestigieux du Pré Catelan. Le tout Paris juridique était réuni pour fêter les lauréats lors de la Soirée du Meilleur avocat de l'année, à l'initiative de la Revue du Meilleur Avocat (RMA). Pour 2500 euros par table, les cabinets qui avaient également accepté de prendre un encart publi-rédactionnel dans la RMA pouvaient présenter leurs avocats au concours annuel, à condition, évidemment, que ces derniers financent la Toge de bronze, cette œuvre qui ne manquerait pas de figurer dans l'entrée de leur cabinet et dont on sait qu'elle est l'objet de toutes les convoitises. L'événement, cette année, a dépassé toutes les espérances : pour la première fois, pas moins de 48 cabinets d'avocats se sont vu décerner le titre de « Meilleur cabinet » de l'année. Dans chacune des 30 catégories, les organisateurs ont ensuite délivré les prix de Meilleur avocat, Avocat le plus réputé, Avocat ayant une expertise indiscutable, Avocat incontournable, Avocat le plus prestigieux, Avocat devant être retenu, Meilleur praticien, Avocat de l'année et Ténor d'Or. Ils ont également tenu à encourager le renouvellement des générations, en décernant les Prix de Meilleur espoir, Avocat le plus prometteur, Pousse d'airain, Avocat en germe.

La Ministre de l'Education, marraine de l'événement cette année, a rappelé combien ces trophées constituaient une véritable source d'inspiration pour le Ministère dans sa mise en œuvre des programmes de réforme de l'Ecole : « permettre à tous de devenir premier, telle est notre ambition » rappelait la Ministre.

Au total, les 620 convives, heureux, sont repartis fièrement avec leur prix sous le bras. Les organisateurs leur ont donné rendez-vous l'an prochain et ont annoncé, pour le bonheur de tous, la création d'une soirée spéciale Oscars du droit qui viendra, dès cet automne, récompenser les avocats ayant obtenu les meilleures décisions de l'année.

Une révolution de palais en vue La Chancellerie planche sur une loi intelligible à titre expérimental

La rumeur, qui court déjà depuis plusieurs semaines, enfle trop pour qu'on la passe sous silence : à la demande de la Garde des Sceaux, désireuse de l'inscrire dans le cadre des mesures pour la Justice du XXI^{ème} siècle, les services de la Chancellerie réfléchiraient à faire voter une loi intelligible. L'innovation, si jamais elle devait voir le jour, serait considérable. Les lois ont depuis longtemps quitté les rives de l'entendement humain au point que les présidents des assemblées parlementaires, celui du Conseil constitutionnel ou encore le Vice-président du Conseil d'Etat ont chacun leur tour reconnu avoir décroché. Les auteurs mêmes des textes, trop accaparés par le rythme frénétique qui leur est imposé, ont obtenu de leur hiérarchie le droit de ne pas avoir à les comprendre.

La fin du « Nonobstant »

La question est alors de savoir comment s'y prendre pour réussir un tel tour de force. Ingénieuse, la Direction des affaires civiles et du Sceau a fait appel au Ministère de la Culture pour connaître les 20 mots les mieux compris des Français : « voiture, vacances, chaise, chocolat, impôt, prostituées, pain, travail, télé-réalité, bureau, ballon... » sortent en tête. « Finis les « Nonobstant », les « Sui generis » et autres « Synallagmatique » qui ont hanté les nuits des étudiants en droit », s'est réjouie la Garde des Sceaux. Influencé par les services de Bercy, le gouvernement aurait alors aussitôt proposé la mise en place d'un impôt sur les chaises de bureau, craignant, semble-t-il, que le Ministère de la Justice ne propose d'autoriser les prostituées à travailler dans leur voiture pendant les vacances. On n'en sait pour l'heure pas davantage. L'arbitrage du Secrétaire général du gouvernement, dont l'éclectisme est connu, devrait permettre un compromis.

LA CHANCELLERIE EN ÉMOI



« Y aller mollo »

Une chose, en revanche, est d'ores et déjà assurée : cette loi intelligible ne sera dans un premier temps prévue qu'à titre expérimental. La prudence est en effet de mise : « le dernier texte législatif compréhensible remonte à plusieurs générations et le risque est grand de choquer l'opinion. Mieux vaut y aller progressivement » a déclaré la Ministre.

Pour ce faire, la Chancellerie réserverait l'application de la loi à certains individus uniquement, en fonction de l'initiale de leur patronyme. « Nous avons tenté des lois expérimentales en limitant leur durée ou en réservant leur application à certains départements. Or, cela n'a jamais marché » explique la Direction des affaires civiles et du Sceau. « Cette fois, la loi sera sans limitation dans le temps et dans l'espace, mais elle ne s'appliquera qu'à ceux dont le nom de famille commence par

la lettre B ». Jacques Bertrand, président de l'Association des élus de France, s'est immédiatement félicité de cette décision pour laquelle il dit avoir milité, même s'il a dû, en contrepartie, essayer la démission de son secrétaire général, François Duval.

« Cette décision est absurde, a réagi le doyen de la Faculté de droit de Paris. N'importe quel Blaureau va pouvoir profiter de la loi, et les Cadors, eux, devront se contenter des textes indigestes de notre droit actuel ». « A condition que cette loi soit favorable ! » a plaisanté François Duval.

Bref, incertaine et contestée avant même d'être élaborée, la loi intelligible fera à l'évidence l'objet de manifestations d'hostilité, d'amendements en cours de discussion, et de recours une fois votée. « Le jeu en vaut la chandelle » assure le Ministère, qui n'entend pas reculer.



4, rue de la Planché | 75007 Paris

Tél. : 01 53 63 40 04

www.leclubdesjuristes.com

Retrouvez nous sur :



BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA !! BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA

HOROSCOPE DU PALAIS

NB : Le Bavard déchaîné décline toute responsabilité pour ses prévisions zodiacales. Si vous souhaitez une garantie d'avenir, contactez la Chambre des notaires de Paris.

Bélier : Méfiez-vous des perquisitions. Essayez de réfléchir davantage avant de donner votre avis. Avocats, attention à l'extinction de voix.

Taureau : Dupond-Moretti en Saturne vous rendra bougon. Soyez ouvert : et si vous accordiez leur week-end à vos collaborateurs ? Magistrats, un peu de clémence, ça ne peut pas vous faire de mal.

Gémeaux : Du nouveau dans votre vie. Sensibles aux honneurs, n'oubliez pas de vérifier le Journal officiel, il y a de la rosette dans Pluton.

Cancer : La position d'Uranus sera apte à faire surgir des difficultés. Si vous êtes bâtonnier de Paris, restez humble, cela vous réussira. Pour les autres, éclatez-vous.

Lion : De la modération sur les honoraires, tact et mesure en Saturne pour le premier décan. Né un 12 août, évitez les anaphores : l'anaphore, elle est dépassée.

Vierge : La lune est chez vous aujourd'hui, en harmonie avec Saturne. C'est le moment de réclamer vos honoraires. Juristes d'entreprise, arrêtez de déléguer.

Balance : Lanceurs d'alertes, vous vous sentirez dans votre élément. Natif du 1^{er} décan : la navette parlementaire pourrait jouer en votre faveur, surtout si votre lobbyiste est rentré de vacances.

Scorpion : Vénus veille sur vous et Saturne, qui est exceptionnellement là, impose de prendre des décisions. Secrétaires de la conférence, surveillez les commissions d'office, vous pourriez tirer le gros lot. Pour les autres, transigez, ça vous évitera de perdre.

Sagittaire : Attention aux revirements de jurisprudence, vous feriez mieux de prendre un bon avocat aux Conseils. Forme : essayez de lire une revue de droit de temps en temps.

Capricorne : La conjonction de Vénus, redevenue mobile avec son partenaire Mars, éclaircit vos perspectives. Vous êtes en forme pour participer à la Nuit de l'Eloquence. Attention, la notoriété n'est pas toujours gage de qualité.

Verseau : Il y a du changement dans l'air pour le 3^{ème} décan. Magistrats, vous serez chanceux : vos bureaux pourraient être chauffés cet hiver. Collaborateurs de firmes anglo-saxonnes : rebellez-vous.

Poisson : Futurs avocats, tentez le concours de l'EFB, c'est votre période de chance. Les autres, vous aurez tendance à vous perdre dans des raisonnements tortueux. Magistrats : le CSM pense à vous.

L'interview imaginaire

Jean-Yves Le Borgne : « La justice ne doit pas être aveugle »

C'est dans sa maison de campagne que le célèbre avocat a accepté de répondre aux questions du Bavard déchaîné. Une discussion franche et ouverte, à bâtonniers rompus.

Quand au juste avez-vous décidé de devenir défenseur des grandes causes ?
J'étais encore tout jeune, passionné de mythologie grecque. J'ai découvert Thémis, cette déesse censée incarner l'impartialité, qui tranchait les yeux bandés. J'ai retrouvé la métaphore plus tard chez Rawls. J'ai considéré qu'elle était ambiguë : la justice ne doit pas être aveugle. Elle ne doit pas davantage voir les choses à moitié.

Cette vision vous est restée ?
Parfaitement. Le jugement de Salomon, tel qu'on le colporte jusqu'à nous, n'est pas une bonne justice : couper la poire en deux, c'est ne voir qu'une partie de la vérité. Mais Salomon n'a pas été compris : en réalité, il avait dit « Partagez l'enfant vivant en deux et donnez une moitié à la première et l'autre moitié à la seconde ». C'est justement celle qui refusa cette découpe sauvage qui était la vraie mère. Ceci dit, qu'aurait fait l'autre avec une moitié d'enfant ? On n'a d'ailleurs jamais su dans quel sens il envisageait la découpe, mais c'est une autre histoire.

Vous semblez avoir une peur bleue des erreurs judiciaires ?
La chose m'obsède en réalité. J'ai toujours peur d'une injustice. Je dois le confier, les veilles de plaidoiries, je ne peux dormir que d'un œil, et encore.



Envisagez-vous une action pour faire évoluer les choses ?
Croire qu'on peut changer le monde quand on est avocat, c'est une vue de l'esprit. Mais j'ai décidé de m'associer avec un homme politique, dont je ne peux ici révéler le nom (NDLR : il s'agit du député Pierre Lellouche) pour agir. Nous partageons la même vue des choses, ce qui rend l'action plus efficace.

Pouvez-vous nous en dire davantage ?
Je vous en ai déjà trop dit : ce que nous nous sommes dit doit rester entre quatre yeux.

Vous êtes dans le même temps l'un des meilleurs plaideurs du barreau de Paris ?
Vous savez, il faut voir les choses en face : au royaume des aveugles...

Un cavalier législatif rate un obstacle et finit dans la rivière

C'était dimanche à Auteuil. Dans la 5^{ème} course d'une réunion déjà particulièrement chargée. Alors que la course était déjà nettement entamée, un cavalier législatif a surgi sur la piste, de façon aussi imprévue que subreptice. Il a surgi sans aucune préparation, sans avoir été annoncé, et alors même qu'il n'avait pas été évalué à la pesée qui précède toute épreuve. Le conseiller chargé de l'état des courses n'avait ainsi pu apprécier l'impact de sa présence dans un groupe qui se présentait de façon homogène. « A vrai dire, il n'avait rien à faire ici, analyse un turfiste, la course était réservée aux pouliches de 4 ans et lui avait tout d'un cheval de retour. C'est une honte ». Bien que les autres équidés se soient immédiatement décalés pour lui faire une place, l'accident n'a pu être évité : au passage de la rivière, qui longe la

Fondation Louis Vuitton, le cavalier n'a pu contrôler sa monture, et s'est trouvé brusquement éjecté dans la rivière. Le commissaire de la course estime que les articles 39 et 44 du règlement du Pari Mutuel Urbain, auraient dû être invoqués pour empêcher le cavalier législatif de se présenter. « C'est toujours la même chose, confie-t-il sous couvert d'anonymat, on arrête une liste à l'avance, et ceux qui sont aux manettes lancent des concurrents à la dernière minute, pour déjouer les prévisions et échapper aux qualifications. La salle de balance n'est pas faite pour les chiens », s'emballe-t-il. Bien qu'une réserve ait été formulée à la demande d'un groupe de parieurs, les organisateurs ont validé, sans surprise, la victoire de Belle du lobby.

Indiscret

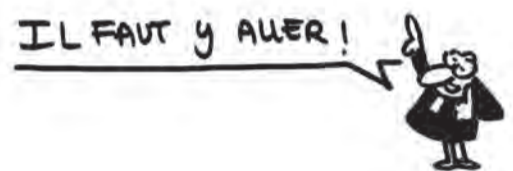
Sous prétexte d'une stricte application de la loi Allgood, la Chancellerie réfléchit à imposer aux cabinets anglo-saxons établis à Paris la francisation de leur dénomination. De source certaine, les partenaires de gestion qui sont à la tête de ces cabinets seraient très remontés. Blanche et Valise, Champs frais, et Oiseau et Oiseau, entendent faire une coalition du non.

Le Club des Juristes et le Conseil constitutionnel vous convient au
7^e SALON DU LIVRE JURIDIQUE
 10 octobre 2015 de 10h à 18h
 ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Rencontre avec les auteurs et dédicaces (de 10h à 18h) (voir site des intervenants) (limité en nombre)
 Remise des prix du livre juridique (11h30) par Marc Guillemin, Secrétaire général du Gouvernement
 Visite du Conseil constitutionnel (14h30 à 16h30) avec Jean-Louis Duhau, Président du Conseil constitutionnel
 Tirage au sort des « pack-livres juridiques étudiants » (17h)

Après la présentation, rendez-vous, de 17h30 à 19h30, au Club des Juristes, 2, rue de Montpensier - 75001 Paris

www.salonlivrejuridique.fr - www.leclubdesjuristes.com - www.conseil-constitutionnel.fr



Appel d'offres

Dans le cadre de son Plan Justice du XXI^{ème} Siècle

Le Ministère de la Justice a décidé de remplacer les Olivetti Lettera 32 qui équipent les juridictions

au profit de matériel informatique
AMSTRAD CPC 464, 64ko de mémoire vive



Elle envisage également de mettre fin au système désormais désuet des Telex à impulsions au profit de Télécopies Fax capables de convertir l'image de documents en impulsions électriques pour les transmettre à un destinataire au travers d'une ligne téléphonique.

Date limite de réception des offres : Vendredi 25 septembre 2015 à 12 heures (Midi)

Demande de dossier par téléphone au **VENDôme 23-12**.



BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA !! BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA BLA

MEURTRE À BOURG-EN-BRESSE : LE SOSIE DE CLAUDE FRANÇOIS ACQUITTÉ PAR LE SOSIE DE ME DUPOND-MORETTI

C'est à l'Olympio, salle bien connue des amateurs de musique populaire de Bourg-en-Bresse, que le 27 mai 2014, à la suite d'un concert animé, Sergio Ginsbourré, sosie de Serge Gainsbourg, a été retrouvé mort dans sa loge, à droite du vestiaire en rentrant.

Très rapidement, les enquêteurs se sont orientés vers la piste de Rob François, le sosie bourguignon de l'illustre chanteur. Il s'avère en effet que les deux sosies s'étaient violemment écharpés quelques jours plus tôt, à cause d'une histoire de cœur : Rob n'ayant pas apprécié que Moumou Mathy, une autre star locale, offre ses faveurs à Sergio.

Au terme de l'information judiciaire, Rob François a été renvoyé devant la cour d'assises sur la base de deux éléments accablants. D'abord, un énigmatique coup de téléphone de Rob François le lendemain du crime, au petit garçon de son ancienne compagne, qui passait ses vacances à l'hôtel Beau Rivage comme tous les ans. Entendu par la police, le petit garçon a dit que Rob avait la voix changée. « On avait l'impression que le téléphone pleurait », a dit l'enfant, alors même que Rob, fêtard invétéré, n'est pas connu pour s'appeler mélancolie... Mais surtout, un marteau a été retrouvé au domicile de l'accusé. A la question des enquêteurs, « *Que feriez-vous si vous aviez un marteau ?* », Rob a répondu, lors de sa garde à vue, « *je cognerais le jour, je cognerais la nuit* »...



Devant la juridiction criminelle, Rob François était défendu par Me Durand-Moretto, célèbre sosie du pénaliste lillois. Comme à son habitude, c'est en étant extrêmement conciliant, voire mielleux avec la Cour, que l'avocat bressois a réussi à convaincre le jury. Selon lui, Sergio, éternel fumeur de gitane, serait mort d'une trance de shoot, ou de shit. Les experts n'ont pas été en mesure de préciser. Sergio n'aura même pas eu le temps de dire à sa compagne, Jeanne Berquin, qu'il s'en allait et les larmes de Jeanne à l'audience n'y auront rien changé.

Encore une victoire pour Durand-Moretto, qui mérite décidément bien son surnom de « *Acquituliuresssembles* ». A sa sortie, Rob François a salué son avocat : « *c'est quand on est derrière les barreaux, quand on travaille, que le ciel est beau, qu'on mesure la joie de ne pas passer ses lundi à l'ombre* ».

Les juristes d'entreprise porteront désormais la robe

La pression ne retombe toujours pas. La loi Macron, une fois de plus, a refusé de consacrer l'Avocat en entreprise, au grand dam de la communauté soudée des juristes d'entreprise. Ces derniers avaient pourtant bon espoir d'obtenir un statut qu'ils réclament de longue date - on sait que la revendication a été formulée la première fois sous l'Empereur Hadrien lorsqu'à l'époque l'AFJE avait obtenu le soutien remarqué de Gaius. Loin de se décourager, les juristes d'entreprise ont voté à une très large majorité le port de la robe en entreprise. A partir de lundi, les salariés devront donc s'habituer à voir leurs juristes vêtus de robes noires, qu'ils porteront même durant les pauses et - le symbole est fort - à la cantine. A la Société Générale, ce sont ainsi 320 robes noires qui viennent d'être commandées, et qui seront portées dans le célèbre gratte-ciel de la Défense. « Grâce à cet appareil, nos présidents de société verront au premier coup d'œil que nous symbolisons le droit en tous lieux et sans interruption » a souligné le secrétaire général de l'Association. Le Conseil national des barreaux a immédiatement

réagi : « L'habit ne fait pas le moine. Etre avocat, c'est un état d'esprit et non un accoutrement ». A quoi le secrétaire général de l'AFJE a rétorqué : « Si derrière toute barbe il y avait de la sagesse, les chèvres seraient toutes prophètes ». La polémique, on le voit, n'est pas près de retomber.

Sur l'album de la Gneffière

L'avocate boit volontiers le verre des juges.

Notant l'effroi des prévenus, la juge se penche sur les cas de ces petits gueux et de temps en temps, coffre un souillon.

Le procureur évoque la pire version de la peine.

Quel genre de juriste êtes-vous ? Testez-vous et faites carrière !

1/ Vous êtes invité à une soirée prestigieuse :

- A/ Vous êtes ravi, c'est l'occasion de faire votre réseau
- B/ Vous redoutez qu'il s'y trouve des courtisans qui passent la soirée à vous parler de leur cabinet d'avocats
- C/ Mince, c'est une très mauvaise nouvelle : vous détestez les sorties en public et craignez qu'on vous y voie en mauvaise compagnie

2/ On vous pose une question de droit complexe :

- A/ Vous appelez Nathalie, la nouvelle stagiaire
- B/ Vous appelez votre avocat
- C/ Vous évitez de répondre de peur de vous tromper

3/ Vous voyez une superbe voiture dans un magazine :

- A/ Vous courez chez le concessionnaire passer commande
- B/ Vous regardez si elle fait partie de la flotte de la société
- C/ Vous la trouvez laide

4/ Un chef d'entreprise vous passe un coup de fil :

- A/ Vous faites de votre mieux pour l'aider, en lui faisant remarquer que vous êtes disposé à l'assister
- B/ Vous apercevez une opportunité d'évolution de carrière et n'hésitez pas à dire que vous plafonnez là où vous êtes
- C/ Vous lui demandez de vous rappeler sur le téléphone de votre femme

5/ Le summum, c'est :

- A/ Une villa à Saint-Tropez
- B/ La direction du Cercle Montesquieu
- C/ La Légion d'honneur

6/ Une grande maison d'édition vous demande d'écrire un livre :

- A/ Vous appelez le professeur de droit of counsel du cabinet, auquel vous trouvez enfin une utilité
- B/ Vous appelez la documentaliste en lui parlant gentiment
- C/ Vous cherchez en vain le numéro de la documentaliste

7/ Pour vous une heure, c'est :

- A/ 600 euros
- B/ 60 minutes
- C/ Du temps

8/ Vous recevez une boîte de chocolats :

- A/ Vous l'offrez à votre secrétaire
- B/ Vous la mangez
- C/ Vous la renvoyez en gardant la preuve du renvoi

9/ Pour vous le palais de justice, c'est :

- A/ Un lieu d'attente interminable
- B/ Je ne sais pas
- C/ Un lieu froid et mal équipé

10/ Votre livre préféré, c'est :

- A/ Robert Badinter, l'Abolition
- B/ Risques juridiques et conformité : se mettre à l'abri de la responsabilité
- C/ La justice française sous Louis XIV

11/ Une boisson ?

- A/ Un verre de château Margaux 1982
- B/ Une coupe de Champagne avec des petits fours Potel & Chabot
- C/ Un thé à la bergamote

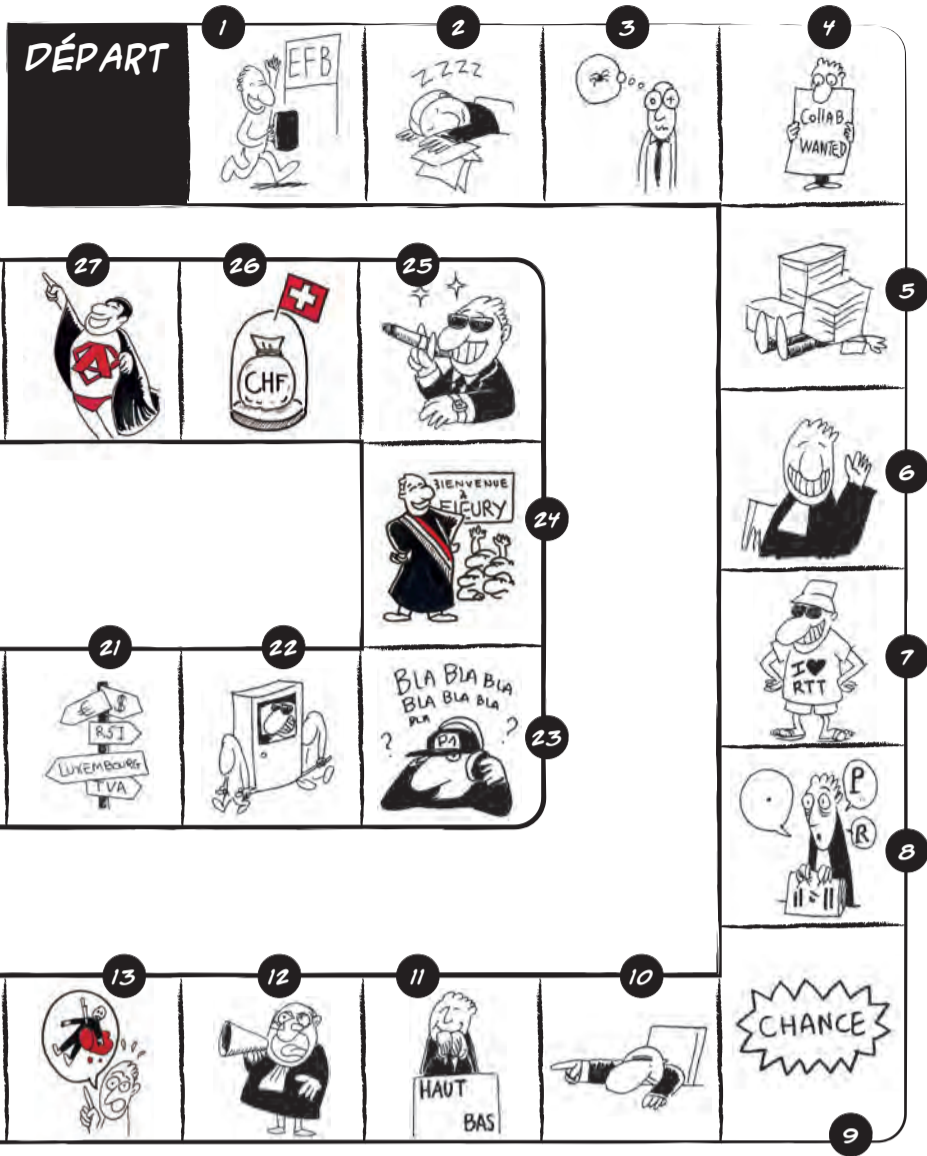
Vous avez un maximum de A : vous êtes un avocat dans l'âme. Vous aimez parler de justice en fendant l'air au volant de votre cabriolet : c'est ça votre force, l'alliance du juste et du beau. Vous jouissez de la vie, et vous vous souvenez de vos études de droit avec émotion, même si vous en avez oublié l'essentiel.

Vous avez un maximum de B : vous êtes fait pour être juriste d'entreprise. C'est là qu'on voit les vrais problèmes. Vous aimez les discussions avec vos collègues, et prenez du plaisir à manager des équipes complexes et nombreuses. Vous redoutez le risque juridique et savez qu'il faut trouver l'équilibre entre la délégation en interne et la délégation en externe.

Vous avez un maximum de C : vous êtes fait pour être magistrat. Vous serez la fierté de votre famille et aurez à cœur de trouver la solution juste et conforme au droit. Vous avez devant vous une longue carrière et des occasions de promotion exaltantes. Vous êtes solitaire et rigoureux. Vous riez souvent seul.

Petites annonces

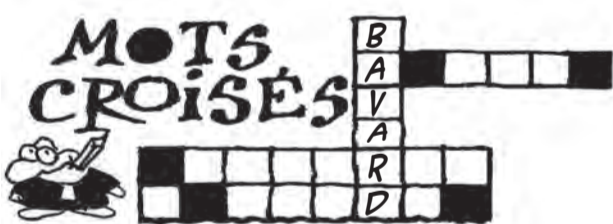
- Conseiller d'Etat cherche jeune publiciste pour soirées EPIC dans un SPA. Dames Dol et Laurent s'abstenir.
- Juge des libertés et de la détention vend Code de procédure pénale. Jamais servi.



1. Vous venez d'entrer à l'EFB. Passez un tour le temps de trouver le chemin d'Issy-les-Moulineaux.
2. Vous dormez profondément pendant le cours de l'avocat auquel vous avez adressé une demande de stage. Repartez du début.
3. A l'oral de déontologie, vous tombez sur « La valorisation des parts de l'associé retrayant en SELARL et en AARPI : mythe ou réalité ? ». Passez votre tour.
4. A la recherche d'une collaboration, vous écrivez à tout le Legal 500 pour vanter les mérites de votre M1 de droit rural ouzbek, avec mention. Silence radio. Passez deux tours.
5. Finalement embauché, vous faites des data rooms sans voir le jour pendant deux ans et vous perdez vos amis. Allez directement à la case « requalification ».
6. Requalification ! C'est le jackpot. Avancez de trois cases.
7. Vous choisissez d'avoir une vie sociale et devenez donc juriste d'entreprise. Revenez dans le jeu lorsque l'avocat en entreprise aura enfin fini par passer.
8. C'est votre première audience. Vous n'avez pas dormi de la nuit, mais vous parvenez à dire « protestations-réserves » sans bafouiller. Avancez de deux cases.
9. Chance ! Un directeur juridique vous pose une question dont la réponse existe. Avancez d'une case.
10. Votre patron ne comprend pas que vous n'ayez pas été au cabinet le 1^{er} janvier à 8 heures. Vous êtes renvoyé. Reculez de six cases.
11. Vous décidez de vous installer. Passez votre tour en attendant votre premier client solvable.
12. Vous vous inscrivez aux commissions d'office pénales pour vous occuper. Aux comparutions immédiates, vous vous prenez pour Dupond-Moretti mais le tribunal double les réquisitions. Reculez d'une case.
13. Vous racontez vos dossiers les plus sanguinolents à vos anciens collègues, qui font toujours des data rooms dans une soupente et vous regardent comme un extra-terrestre. Rejouez.
14. Vous passez le concours de la Conférence. Après de fines plaisanteries sur « Faut-il réconcilier les œufs brouillés ? » et « Les voitures rouges sont-elles plus rapides ? », vous êtes triomphalement élu et gagnez le droit de tutoyer le bâtonnier. Avancez de dix cases.
15. Vous passez le réveillon de Noël dans les couloirs du Palais en compagnie d'un juge des libertés et de la détention, d'un braqueur, d'un djihadiste et d'un pédophile. Passez votre tour de dinde aux marrons.

16. Un ténor du barreau vous remarque lors d'une audience et vous embauche pour la durée des vacances de son cireur de chaussures. A force de bonne volonté, vous vous incrustez à son cabinet. Avancez de deux cases.
17. Vous courez les audiences. Un jour, vous vous trompez de client et plaidez l'absence de cause réelle et sérieuse d'un licenciement devant un juge des enfants. Passez votre tour.
18. Chance ! Vous passez en premier à la Chambre de l'instruction. Avancez de trois cases.
19. Vous fêtez votre première relaxe et rentrez ivre mort de chez Castel à six heures du matin après avoir dépensé le double de vos honoraires. Gueule de bois. Passez votre tour.
20. Vous plaidez pour la première fois à la Cour d'assises. Avancez de deux cases. Vous n'avez pas pu empêcher votre mère de venir vous écouter. Elle a applaudi à la fin de votre plaidoirie en criant « bravo mon chéri ». Reculez de trois cases.
21. Votre clientèle s'étoffe et vous commencez à faire du pénal des affaires. Avancez de deux cases. Du coup vous êtes obligé de déclarer vos honoraires. Reculez de trois cases.
22. Vous vous associez avec votre patron et commencez à pouvoir à votre tour tyranniser les stagiaires du cabinet. C'est mal. Passez votre tour.

23. Vous êtes devenu un avocat redouté des magistrats et de vos confrères. Vous êtes enfin mis sur écoute, ce qui est le signe de votre succès. Avancez de deux cases.
24. Vous vous lancez en politique. D'abord adjoint, vous êtes élu maire de Fleury-Mérogis, notamment par vos clients qui y séjournent contre leur gré. Rejouez.
25. Vous entrez dans le classement GQ des avocats ! C'est la gloire ! Avancez de deux cases.
26. Votre compte en Suisse vient d'être découvert, mais Marc Bonnant s'occupe de tout. Vous pouvez dormir tranquille. Rejouez.
27. Par une audacieuse QPC, vous faites juger que la fraude fiscale relève de la légitime défense et ne saurait être poursuivie pénalement. Vous êtes un héros. Rejouez.
28. On vous voit davantage sur les plateaux de télévision que dans les prétoires, mais peu vous importe : vos collaborateurs travaillent pour vous. Avancez d'une case.
29. Vous êtes une autorité incontestable, on vous confie des rapports sur l'avenir de la profession, vous êtes entendu par les commissions parlementaires, vous avez le numéro de portable de Christiane Taubira. Avancez d'une case.
30. ARRIVEE : CONSECRATION : VOUS ETES INVITE A LA NUIT DE L'ELOQUENCE !



Solutions :
 1. Navette / 2. Capitaine / 3. Présomption / 4. Mazeaud / 5. Délibéré / 6. Assesseur / 7. Palais / 8. Vedel / 9. Toque / 10. Suspension / 11. Nonobstant / 12. Jugement / 13. Doyen / 14. Portails / 15. Eloquence / 16. ENA / 17. Bâtonnier / 18. Robe / 19. Notaire / 20. Bianco / 21. Ordonnance / 22. Badinter / 23. Examen / 24. Dénit de justice / 25. Exécution / 26. Fraude / 27 horizontal, Avocat / 27 vertical, Adage / 28. Relaxe / 29. Justice / 30. Gaudemet / 31. Témoignage / 32. Innocence

HORIZONTALEMENT

4. Léon, Henri ou Jean ?
6. Siège sur le côté
7. Permet de goûter à la justice
8. Eminent doyen, sous tous rapports
9. Couvre-chef étoilé
11. En dépit d'hier
12. Dernier il est divin
15. Noctambule le 24 septembre
17. Primus inter pares
19. Arrive souvent au dernier acte (© Tristan Bernard)
20. Joueur de rugby bien connu au Palais royal
22. A définitivement privé Guillotin de toute clientèle
25. Il la vaut mieux provisoire que définitive
26. Corrompt tout
27. 200 calories aux 100 grammes
28. Détente bien méritée après le procès correctionnel
30. Eugène, Jean ou Yves ?
32. Remplit les mains et vide les prisons

VERTICALEMENT

1. Va et vient législatif
2. Henri ou René ?
3. Fardeau sens dessus dessous
5. Echange de vues
10. A l'audience, elle vide la chambre et remplit les WC
13. Peut se vanter d'être arrivé dans sa chambre avant les autres
14. La plume du code
16. Boîte à élites
18. Sied parfaitement aux gens de droit
21. Prescription contre les congestions du Parlement
23. Mérite une bonne correction
24. Refus d'obstacle judiciaire (3 mots)
27. « En mariage, trompe qui peut » ou « qui paye mal, paye deux fois »
29. Utopie organisée sous forme de service public
31. Pièce à convictions

